

Toulouse, le samedi 11 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

DURANT L'ÉPIDÉMIE COVID-19 :

PATIENTS AYANT UN **SUIVI MÉDICAL SPÉCIFIQUE** OU QUI PRESENTENT **UN PROBLÈME DE SANTÉ** :
PRENEZ RENDEZ-VOUS OU MAINTENEZ VOS CONSULTATIONS

Face à la situation sanitaire en France, le gouvernement a pris des décisions majeures afin d'assurer le suivi et l'hospitalisation de patients atteints du COVID-19. Elles ont conduit à une réorganisation des hôpitaux et des méthodes de consultation des médecins généralistes et spécialistes.

Pour autant, si vous êtes atteint **d'une pathologie chronique pour laquelle vous êtes habituellement suivi** (*diabète, insuffisance cardiaque, cancer, suivi psychiatrique par exemple*) ou que vous avez **besoin d'un suivi spécifique ou non programmé** lié à une autre situation médicale (*suivi d'enfant et vaccination, suivi de grossesses, accident domestique et traumatismes par exemple*), il convient de **prendre ou de maintenir vos rendez-vous**.

Pour ce faire, il conviendra de prendre contact sans tarder avec votre médecin traitant et de préciser que la demande ne concerne pas l'infection Coronavirus.

Le médecin vous proposera, selon votre situation, une téléconsultation ou une consultation à son cabinet, avec un aménagement d'horaire.

Toutes les précautions sont prises pour que votre accueil se fasse dans les meilleures conditions.

Il est important de ne pas renoncer à vos soins.

Si vous êtes habituellement suivi et qu'il y a une suspicion d'infection liée au Coronavirus, le médecin pourra alors :

- soit vous proposer une téléconsultation, pour vérifier l'absence de gravité et permettre la mise en place d'un suivi médical coordonné à domicile avec des collègues infirmiers (télé-suivi ou visite) ;
- soit vous orienter vers un lieu de soins dédié Covid à proximité

En l'absence de votre médecin traitant ou en cas de signes de gravité, composez le 15.

Ne pas retarder l'accès aux soins de premier recours de l'ensemble des patients sur notre territoire, c'est garantir la sécurité et la qualité des soins de tous, au bon moment, au sein de tous les cabinets et de tous les établissements de soins publics ou privés.